

## Campagne de marquage de bars en mer d'Iroise : premier bilan



**1000€ Récompense\***

L'Ifremer et le Parc naturel marin d'Iroise relâchent des **bars** équipés en interne de **marques électroniques**

marque externe

2 types de marque interne

Les bars marqués sont faciles à identifier par leur marque externe rouge près de la nageoire dorsale.

Merci de noter la date et le lieu de la capture, de congeler ou de conserver au frais le **POISSON ENTIER AVEC SES MARQUES** et de contacter :

- Ifremer tél. 02.98.22.40.40
- Parc marin d'Iroise tél. 02.98.44.17.00
- mer@ifremer.fr

**\*Pour le retour du poisson entier avec ses marques. Vous participerez aussi à un tirage au sort pour 1000€ supplémentaires.**

Ifremer Parc naturel marin d'Iroise Cefas

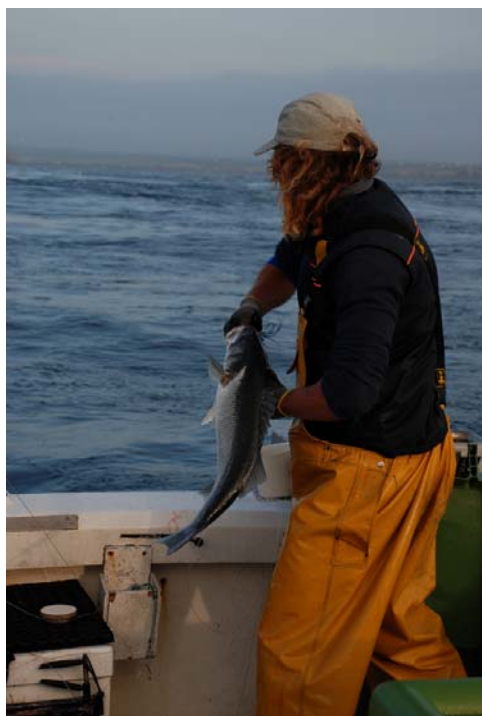
L'Ifremer et le Parc naturel marin d'Iroise ont mené, en août et septembre 2010, une campagne de marquage de bars, afin de mieux connaître cette espèce et de comprendre les déplacements individuels du bar et les échanges entre populations, notamment celles de la Manche et du golfe de Gascogne. Deux types de marquage électronique ont été testés lors des opérations conduites : le marquage acoustique et le marquage archive, premières expériences de ce genre en France sur cette espèce dans son milieu.

Des marques ont d'ores et déjà été récupérées (à Omaha beach en Basse-Normandie et dans le golfe de Gascogne) et des résultats inédits obtenus. Ils montrent que la mer d'Iroise est un habitat essentiel pour le bar : des adultes peuvent y séjourner plusieurs mois. Des migrations sont également observées tant vers les frayères du nord (Manche) que du sud (golfe de Gascogne).

De nouvelles captures sont attendues notamment lors de la saison estivale à venir. L'Ifremer et le Parc marin appellent pêcheurs professionnels et de loisir à ramener les poissons marqués, et ce sans limitation de durée. En effet, plus les marques récupérées sont anciennes, plus l'intérêt des informations recueillies est grand. L'étude se poursuit donc en 2011 et des opérations de marquage seront reconduites à l'automne prochain. À plus long terme, l'extension géographique du projet est envisagée.

Le Parc naturel marin d'Iroise a pour mission de contribuer à une meilleure gestion des stocks emblématiques présents dans ses eaux, comme le bar (*Dicentrarchus labrax*). L'Ifremer est en charge, pour la France, de l'évaluation des stocks de bars suivis au niveau européen (CIEM – Conseil International pour l'Exploration de la Mer). La structuration spatio-temporelle des populations de bar fait partie des mystères qui subsistent autour de cette espèce emblématique. Ces campagnes de marquage participeront à terme à une meilleure compréhension du cycle de vie du bar, un véritable défi pour la recherche scientifique !

## Les premiers résultats



*Pêche de bar, pour le marquage par un ligneur professionnel,  
© Ifremer/Mickael Drogou*

### Le marquage acoustique

En juillet et août 2010, dans le nord du Parc naturel marin d'Iroise, 9 bars, pêchés par un ligneur professionnel, ont été équipés de marques acoustiques. Ces marques émettent à haute fréquence des informations sur la température et la pression subies par le poisson. Ces individus ont été suivis en temps réel (télémétrie acoustique) et les signaux enregistrés par un système d'hydrophones, installé à bord du ligneur.

➤ Les observations comportementales ont révélé une forte activité avec des déplacements pouvant atteindre plusieurs dizaines de milles nautiques en 24 heures tout en restant dans la même zone. Le bar nage souvent près de la surface (0-10m), avec cependant de fréquentes incursions en profondeur - parfois jusqu'au fond avec un maximum de 84m observé dans ces expériences. L'un des individus marqués en août a été détecté en septembre, puis en novembre 2010. Cela montre que pour certains individus, la mer d'Iroise n'est pas une zone de simple transit mais plus probablement une zone de nourrissage. La question de l'existence d'une éventuelle population sédentaire est également posée.

### Le marquage archive

En septembre 2010, 98 bars ont été équipés d'une marque archive introduite dans leur cavité abdominale. Différentes des marques acoustiques, les marques archives possèdent une mémoire qui stocke en temps réel et à des fréquences préprogrammées, les mesures de pression et de température du milieu où le poisson évolue. Ces données permettent, sous certaines conditions, de reconstituer les trajectoires des individus recapturés. Deux marques ont été retrouvées début 2011.

**La première marque** a été retrouvée le 10 février par un promeneur. Elle était enfouie dans le sable sur **la plage d'Omaha Beach en Basse-Normandie.**

On pense que ce poisson a été pêché et vidé le 24 septembre et que la marque, rejetée à l'eau, a ensuite dérivé, s'est échouée entre le 17 et le 25 octobre 2010, puis a dérivé de nouveau avant de s'échouer le 18 décembre sur la plage d'Omaha Beach.

**La deuxième** a été retrouvée le 22 février par un importateur suisse (centrale d'achat pour restaurateurs) sur un poisson acheté à un mareyeur de l'île d'Yeu, travaillant avec la criée des Sables d'Olonne. Les enregistrements montrent que ce poisson a été pêché le 16 février 2011. Des croisements d'information ont permis d'identifier deux navires susceptibles d'avoir pêché ce bar marqué et de situer la position de la recapture **au sud du plateau de Rochebonne dans le golfe de Gascogne.**

➤ **Ces deux poissons ont rapidement quitté la zone où ils ont été relâchés (contrairement à ce qu'ont montré certaines observations de télémétrie acoustique). Leurs comportements migratoires sont par ailleurs complètement différents.**



*Pour faciliter leur repérage, les poissons marqués sont équipés d'une marque externe de type « spaghetti » de couleur rouge insérée au niveau de la nageoire dorsale.*

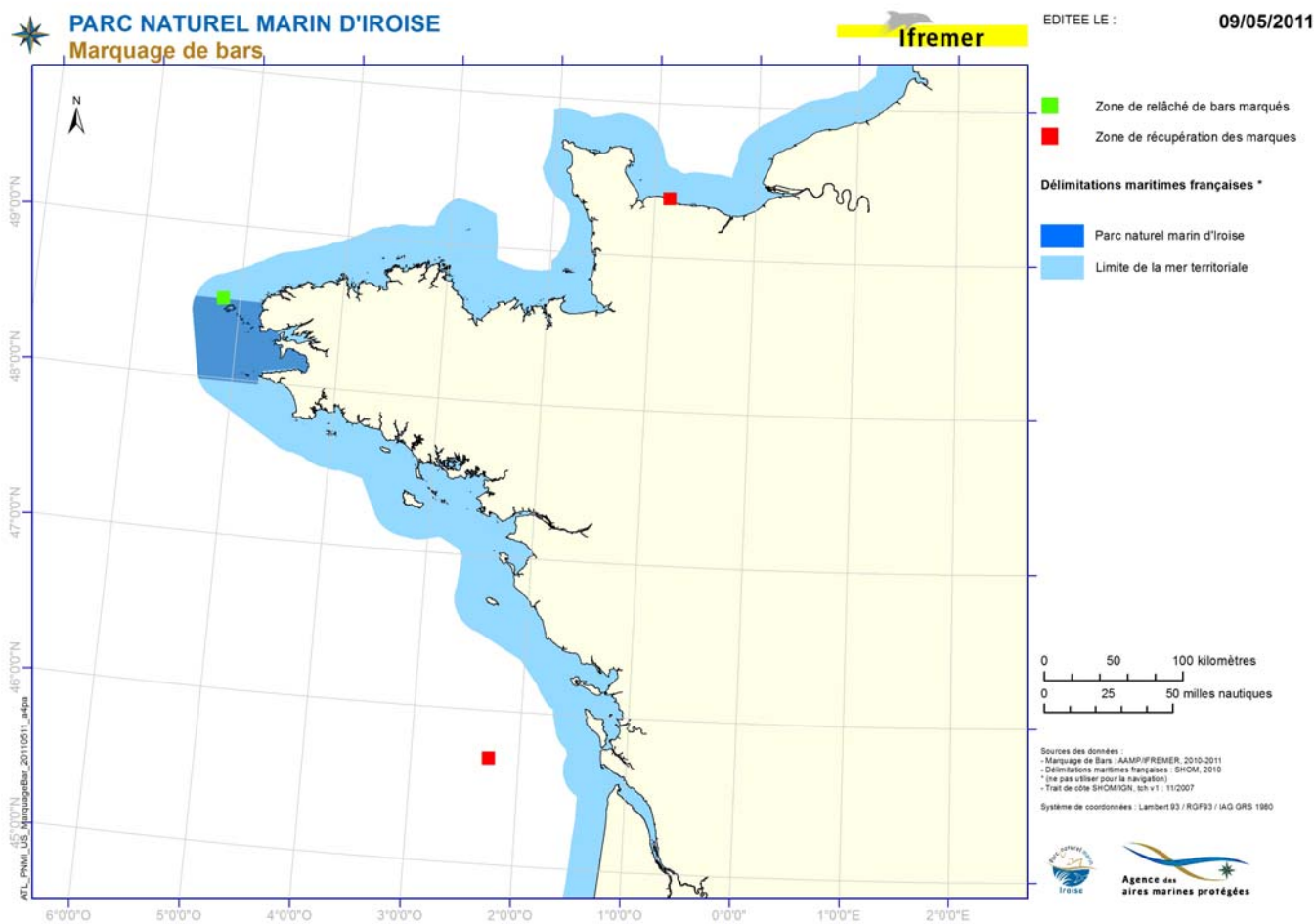
© Ifremer/Mickael Drogou

### Contacts presse :

Ifremer : Marion Le Foll – Johanna Martin – 01 46 48 22 42/40 – [presse@ifremer.fr](mailto:presse@ifremer.fr)

Parc naturel marin d'Iroise : Fabienne Quéau – 02 98 33 34 93 / 06 87 89 25 47 – [fabienne.queau@aires-marines.fr](mailto:fabienne.queau@aires-marines.fr)

## CARTE avec lieu de marquage et de recapture des bars



### La suite de cette campagne

Les données actuellement disponibles restent encore peu nombreuses. Néanmoins, l'étude atteint ses objectifs. Des informations inédites ont d'ores et déjà été obtenues, suggérant que la mer d'Iroise est un habitat essentiel pour le bar. La télémétrie acoustique montre que cette zone – probablement favorable en termes de ressources alimentaires – abrite des adultes qui peuvent y séjourner plusieurs mois. Le marquage archive montre en outre que des adultes de la mer d'Iroise peuvent alimenter tant les frayères du nord (Manche) que du Sud (golfe de Gascogne).

Le rôle fonctionnel de la mer d'Iroise dans la dynamique spatio-temporelle de la population de bar reste donc à élucider par la reconduction de ce type d'expérience à une échelle pluriannuelle. En parallèle, il s'agira d'élargir le périmètre d'étude à l'ensemble de l'aire de distribution de la population et notamment en Manche et dans le golfe de Gascogne.

#### Contacts presse :

Ifremer : Marion Le Foll – Johanna Martin – 01 46 48 22 42/40 – [presse@ifremer.fr](mailto:presse@ifremer.fr)

Parc naturel marin d'Iroise : Fabienne Quéau – 02 98 33 34 93 / 06 87 89 25 47 – [fabienne.queau@aires-marines.fr](mailto:fabienne.queau@aires-marines.fr)

## Rappels :

### *Durée de l'expérience*

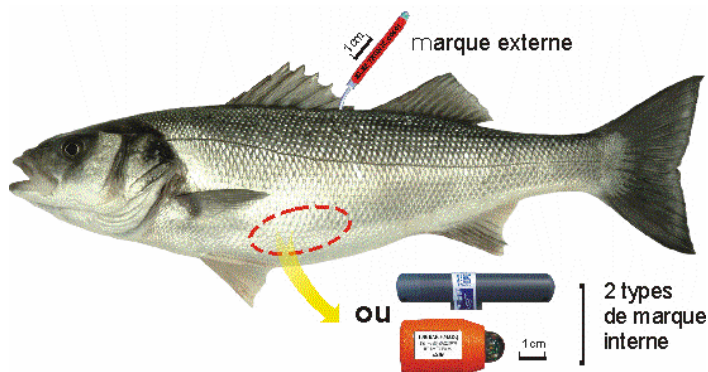
L'expérience est **sans limitation de durée**. L'information est d'autant plus intéressante que **le poisson a vécu longtemps** entre son marquage et sa capture. Tout poisson retourné fera l'objet du versement d'une récompense quelle que soit la date de la capture, y compris plusieurs années après le marquage.

### *Récompenses*

Une récompense de **100 euros** sera attribuée pour le retour d'un **bar entier** avec sa **marque externe en place**, la **marque électronique** associée et les **informations** sur la capture. Une récompense supplémentaire de 1 000 euros sera attribuée à l'un des participants par tirage au sort.

### *Repérage des poissons*

Les poissons marqués sont identifiables par une marque externe de couleur rouge insérée au niveau de la nageoire dorsale. Ils contiennent, **dans leur cavité abdominale** une **marque électronique** (il en existe deux types comme le montre la figure ci-contre) qui enregistre en temps réel la température et la profondeur.



### *Retour d'informations*

Les informations que nous recherchons nécessitent le retour au laboratoire **des poissons marqués entiers, non éviscérés, avec des précisions sur les conditions de la capture** (date, position géographique, engin de pêche).

La récupération des poissons repose sur **la collaboration** des professionnels de la pêche (pêcheurs, personnels des criées, mareyeurs etc.) et des pêcheurs récréatifs.

### *Procédure à suivre en cas de capture d'un poisson marqué*

1. **Noter les informations** sur la capture (numéro de la marque externe et taille du poisson, date de la capture et position géographique, engin de capture)
2. **Conserver au frais ou congeler** le poisson marqué, **non éviscéré, sans enlever les marques**
3. **Contact** l'un des organismes suivants :

**Ifremer Brest : + 33 (0)2 98 22 40 40 / merl@ifremer.fr**  
**Parc naturel marin d'Iroise : + 33 (0)2 98 44 17 00**

#### Contacts presse :

Ifremer : Marion Le Foll – Johanna Martin – 01 46 48 22 42/40 – [presse@ifremer.fr](mailto:presse@ifremer.fr)

Parc naturel marin d'Iroise : Fabienne Quéau – 02 98 33 34 93 / 06 87 89 25 47 – [fabienne.queau@aires-marines.fr](mailto:fabienne.queau@aires-marines.fr)